

Mesdames et Messieurs les présidents des EPCI

Lyon, le 5 novembre 2020,

Madame, Monsieur,

L'économie circulaire représente une véritable opportunité pour les territoires : création d'emplois et de valeur ajoutée sur les territoires, économie de ressources, optimisation du service public de gestion des déchets, mobilisation de l'ensemble des acteurs et des citoyens vers de nouveaux modes de production et de consommation responsables.

Après le vote du PRPGD en décembre 2019, désormais intégré au SRADDET, l'adoption de la feuille de route régionale Economie circulaire (juillet 2020) et dans le cadre des plans de relance déployés par l'Etat et la Région, les EPCI disposent de puissants leviers pour faire évoluer leur service public de gestion des déchets et intégrer les pratiques opérationnelles de la circularité :

- assurer le suivi des quantités de déchets et analyser les coûts grâce à l'observatoire SINDRA et à l'outil Compta-Coût,
- prévenir et mieux valoriser les déchets grâce au tri à la source des biodéchets et à la tarification incitative des déchets,
- construire au sein de la collectivité une véritable stratégie d'économie circulaire sur la base du Référentiel Economie circulaire.

Afin de vous accompagner dans cette transition, la Région et l'ADEME organisent des ateliers d'information et d'échanges pour les élus autour de ces enjeux et des retours d'expérience des collectivités.

Compte tenu de la crise sanitaire **un premier atelier vous est proposé sous forme dématérialisée :**

- **Le 30 novembre 2020 ou le 10 décembre 2020 de 16h30 à 19 h** (date au choix)
- **Inscrivez-vous** à l'une de ces deux dates via le lien internet <https://framaforms.org/ateliers-elus-leviers-daction-dechets-et-economie-circulaire-1604595368>

Une seconde série d'ateliers sera organisée dans les territoires au printemps 2021, dès que la situation sanitaire le permettra, afin d'approfondir ces thématiques (lieux prévisionnels : Valence, Chambéry, Saint Etienne et Clermont-Ferrand).

Vous espérant nombreux à ces rendez-vous d'information et d'échanges sur la mise en œuvre de l'économie circulaire sur les territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations respectueuses.

Eric Fournier, Vice Président en charge de
l'environnement, de l'énergie du
développement durable et des parcs naturels
régionaux



Jérôme d'Assigny,
Directeur Régional de l'ADEME

